

Val-des-Monts - Paradis de la villégiature et du plein-air

Introduction

J'ai pris connaissance du Plan directeur du bassin versant de la rivière Blanche Ouest produit en 2020 afin de bien répondre à vos questions, vos problématiques et vos préoccupations.

Ce plan directeur de gestion de l'eau à identifier les enjeux liés à la qualité de l'eau, les défis à relever ainsi que les actions que nous devons orchestrer afin de nous assurer de préserver l'ensemble des lacs et leurs écosystèmes.

Le conseil et la municipalité et les intervenants du milieu doivent maintenant développer un Plan d'implantation des actions tel que formulé au chapitre 5 du Plan directeur appelé Plan d'actions.

Résumé sommaire du plan d'implantation d'actions

Inspirer d'une vision commune et des objectifs visant à solutionner les problématiques existantes. Le plan d'actions (chapitre 5) du Plan directeur du bassin versant de la rivière Blanche Ouest servira à déterminer et planifier les actions qui seront entreprises par les divers intervenants de l'eau durant les prochaines années afin d'atteindre les objectifs fixés.

Voici en résumé les activités du développement du Plan directeur d'implantation d'actions :

- De nommer une personne responsable au développement du Plan directeur d'implantation des actions
- Développer un plan détaillé de toutes les activités avec les échéanciers.
- Définir les besoins en ressources humaines, financières et matérielles
- Définir clairement les objectifs poursuivis
- Définir les priorités
- Définir et mettre en place un comité permanent de révision, de contrôle et de suivi.
- Évaluer les outils nécessaires à l'implantation des actions.
- Développer une base de données de toute les informations pertinentes à une gestion efficace
- Réviser la réglementation municipale et mettre à jour les règlements.
- Identifier et développer les procédures dans la mise en place des actions
- Former et éduquer les acteurs et intervenants si nécessaire.
- Produire régulièrement des rapports de gestion sur le progrès du projet.
- Documenter tout le processus de gestion et apporter les changements nécessaires.

En conclusion :

Je m'engage avec le nouveau conseil ainsi que tous les intervenants du milieu, de mettre à jour le Plan directeur du bassin versant de la rivière Blanche Ouest, de revoir les enjeux et les priorités, d'estimer les besoins en ressources financières, humaines et matérielles, de coordonner et produire ensemble, un Plan directeur d'implantation d'actions découlant du Plan directeur. La gouvernance de ce Plan directeur d'implantation d'actions sera faite sur la base d'une approche participative des intervenants.

Je tiens à féliciter toutes les personnes pour l'excellent travail accompli à ce jour.